

DE LA COMMUNE DE PLOUNEVEZ -QUINTIN

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Date de la convocation
08 Novembre 2022

Date d'affichage
08 Novembre 2022

Séance du 23 Novembre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-trois novembre
A 19 heures 30, le Conseil Municipal de Plounévez-Quintin,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de M. LE VOT Rémy, Maire

Présents : LE VOT Rémy, LE BOËDEC Bernadette,
BURLLOT Eric LE CORRE Marie-Noëlle, BAU Loïc NICOLAS
Cécile, FRAVAL Véronique, LE GUELLEC Jean-Pierre, LE
SCRAIGNE Marlène, BERNARD Mickaël, LAUNAY Nelly,
JÉGOU Florian, LUCAS Annie

Absents excusés : COATMELEC Alain, GODET Jacqueline
Secrétaire(s) : FRAVAL Véronique

Délibérations toutes votées à l'unanimité des membres présents :

N°1 – Demande certificat d'urbanisme de M. et Mme Yannick LE GALL : Avis motivé du Conseil

N°2 – Vente de cavurnes

N°3 – Acquisition d'un terrain à M. ROBIN Noël

N°4 – Suppression de la régie d'avance de photocopies

N°5 – Vœu-CI2 de répartition des terrains urbanisables pour les 20 prochaines années dans le cadre de la loi « ZAN », Zéro Artificialisation Nette

N°6 – Travaux de rénovation énergétique à la cantine : Demande de subvention DETR

Fait à Plounévez-Quintin le 23 Novembre 2022

Le Maire : Rémy LE VOT



La secrétaire : Véronique FRAVAL